

Communauté
de communes



Saint-Dié^{des}
vosges

COMPTE RENDU de la RÉUNION du CONSEIL COMMUNAUTAIRE Séance du Mercredi 23 novembre 2016

Le Conseil communautaire s'est réuni au Grand Salon de l'Hôtel de Ville à Fraize, le **Mercredi 23 novembre 2016 à 20 heures**, en séance publique, sous la Présidence de Monsieur David VALENCE, Président de la Communauté de Communes.

Présents : *Anould* : Alain DEMANGE, Jacques HESTIN, Virginie THOMAS. *Ban-sur-Meurthe-Clefcy* : Sylvia DIDIERDEFRESSE. *Fraize* : Jean-Marie BARADEL, Marie-Christine BOURGARD, Jean-François LESNE, Jean-Pierre QUINANZONI. *Mandray* : Emmanuel LAURENT. *Plainfaing* : Anne-Marie JACQUES, Patrick LALEVEE. *Saint-Dié-des-Vosges* : David VALENCE, Vincent BENOIT, Jean-Louis BOURDON, Dominique CHOBOUT, Gina FILOGONIO, Mustafa GUGLU, Claude KIENER, Françoise LEGRAND, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Jacqueline THIRION, Nathalie TOMASI, Bruno TOUSSAINT, Christine URBES, Serge VINCENT, Patrick ZANCHETTA. *Saint-Léonard* : Marc MADEDDU. *Saulcy-sur-Meurthe* : Jacques JALLAIS, Pascal THOMAS, Fanny WAGNER. *Taintrux* : Jean-Luc DIEUDONNE, Annabelle SAYER.

Excusé(e)s ayant donné procuration : Jean-Paul BESOMBES (Saint-Dié-des-Vosges) à Gina FILOGONIO, Marc FRISON-ROCHE (Saint-Dié-des-Vosges) à Vincent BENOIT, Michèle PERRIN (Anould) à Jacqueline THIRION.

A été nommée secrétaire : Mme Fanny WAGNER.

Nombre de membres : ♦ Afférents au Conseil communautaire : 35 ♦ Présents : 26 ♦ Votants : 33

Date de la convocation : Jeudi 17 novembre 2016.

2016/09/01 : Ouverture des commerces le dimanche pour l'année 2017 sur la commune de Plainfaing.

Le Conseil communautaire décide d'émettre un avis favorable sur l'autorisation d'ouvrir les commerces de Plainfaing les dimanches 8 Janvier, 15 janvier, 22 janvier, 2 juillet, 1er octobre, 8 octobre, 15 octobre, 22 octobre, 5 novembre, 12 novembre, 19 novembre et 26 novembre 2017.

Vote à l'unanimité.

2016/09/02 : Ouverture des commerces le dimanche pour l'année 2017 sur la ville de Saint-Dié-des-Vosges.

Le Conseil communautaire décide d'émettre un avis favorable :

- sur l'autorisation d'ouvrir les commerces déodatiens les dimanches 8 janvier, 12 février, 21 mai, 11 juin, 2 juillet, 3 septembre, 17 septembre, 1er octobre, 26 novembre, 3 décembre, 17 décembre et 24 décembre 2017.

- sur l'autorisation donnée aux concessionnaires automobiles de Saint-Dié-des-Vosges d'ouvrir les dimanches 15 janvier, 19 mars, 18 juin, 17 septembre et 15 octobre 2017.

Vote à l'unanimité.

2016/09/03 : Contrat Enfance Jeunesse.

Le Conseil communautaire décide de l'intégration du RAM et de la Micro-crèche « Les Renardeaux » au CEJ de la ville de Saint-Dié-des-Vosges sous la forme d'un module spécifique à la Communauté de Communes de Saint-Dié-des-Vosges.

Vote à l'unanimité.

2016/09/04 : Convention avec le Pôle métropolitain du Sillon Lorrain et adhésion au groupement des territoires associés au Pôle.

Le Conseil communautaire accepte l'adhésion au groupement des territoires associés au Pôle métropolitain du sillon Lorrain et approuve la convention.

Vote à l'unanimité.

2016/09/05 : Convention avec la commune de Ban-sur-Meurthe-Clefcy concernant l'entretien des biens appartenant à la Communauté de Communes.

Le Conseil communautaire autorise le Président ou son représentant à signer la convention relative à l'entretien des biens appartenant à la CCSDDV sur la commune de Ban-sur-Meurthe Clefcy et tout acte s'y rapportant.

Vote à l'unanimité.

2016/09/06 : Convention avec la Commune de Saulcy-sur-Meurthe concernant l'entretien de la zone d'activité.

Le Conseil communautaire autorise le Président ou son représentant à signer la convention relative à l'entretien de la zone d'activité sur la commune de Saulcy-sur-Meurthe et tout acte s'y rapportant.

Vote à l'unanimité.

2016/09/07 : Adhésion à l'Agence de développement et d'urbanisme de l'aire urbaine nancéienne (ADUAN).

Le Conseil communautaire décide d'adhérer à l'Agence de Développement et d'Urbanisme de l'Aire Urbaine Nancéienne (ADUAN).

Vote à l'unanimité.

2016/09/08 : Désignation de deux membres représentant la CCSDDV à l'Assemblée Générale de l'ADUAN.

La Communauté de Communes de Saint-Dié-des-Vosges est appelée à désigner deux représentants en vue de participer aux travaux et votes de l'assemblée générale de l'ADUAN.

Le Conseil communautaire désigne Messieurs David VALENCE & Jacques JALLAIS comme représentant de la CCSDDV auprès de l'ADUAN.

Vote à la majorité. (2 abstentions : David Valence et Jacques Jallais).

2016/08/09 : Modification de la délégation de pouvoirs donnée au Président en matière de marchés publics, d'accords-cadres et d'avenants.

Le Conseil communautaire décide de donner délégation de pouvoirs au Président, jusqu'au terme de son mandat, pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics et accords-cadres de fournitures courantes et de services, sans limitation de montant, ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 20%.

Il est décidé de maintenir la délégation donnée au Président, jusqu'au terme de son mandat, pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics et accords-cadres de travaux passés sous la forme d'une procédure adaptée, d'un montant inférieur au seuil de 5 186 000 € HT, ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 20%.

Le Président rendra compte, lors de chaque réunion du conseil communautaire, des décisions qu'il aura prise en vertu de la présente délégation.

Vote à la majorité (1 abstention : David Valence).

2016/09/10 : Ajustement du montant provisoire 2016 de l'attribution de compensation versée à chaque commune membre.

Le Conseil communautaire décide de modifier le montant de l'attribution de compensation versée à chaque commune membre pour le mois de décembre 2016 selon les ajustements proposés ci-dessous :

	Montant prévisionnel de l'attribution de compensation (AC) 2016 (délib. du 20/01/2016)	AC cumulée déjà versée au 30/11/2016	Evaluation charges nettes transférées compétence aire d'accueil des gens du voyage	Montant prévisionnel de l'attribution de compensation 2016 actualisé (hors services mutualisés)	Montant refacturation interventions 2016 des services mutualisés aux communes membres *	Solde de l'AC restant à verser pour le mois de décembre 2016
Anould	371 236 €	340 300 €		371 236 €		30 936 €
Ban-sur-Meurthe - Clefcy	21 385 €	19 603 €		21 385 €	1 028 €	754 €
Fraize	242 915 €	222 672 €		242 915 €		20 243 €
Mandray	7 230 €	6 628 €		7 230 €		603 €
Plainfaing	149 053 €	136 632 €		149 053 €	411 €	12 010 €
Saint-Dié-des-Vosges	7 661 453 €	6 748 791 €	107 817 €	7 553 636 €	308 483 € 295 107 €	201 255 €
Saint-Léonard	101 164 €	92 734 €		101 164 €	109 €	8 321 €
Saulcy-sur-Meurthe	230 252 €	211 064 €		230 252 €		19 188 €
Taintrux	132 901 €	121 826 €		132 901 €	112 €	10 963 €
Totaux	8 917 589 €	7 900 249 €	107 817 €	8 809 772 €	605 250 €	304 273 €

Le montant définitif des attributions de compensation 2016 sera fixé ultérieurement par le conseil communautaire, lors de la présentation du rapport annuel définitif établi par la CLECT.

Vote à l'unanimité.

2016/09/11 : Décision modificative n°1 du Budget Principal.

Le Conseil communautaire approuve la décision modificative n°1 du budget principal 2016 telle que présentée de la façon suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT						
Chapitre	Article	Désignation	Dépenses		Recettes	
			Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
023	-	Virement à la section d'investissement		30 000,00		
012		Charges de personnel et frais assimilés		220 000,00		
014	73921	Attributions de compensation	-220 000,00			
65	657363	Subvention de fonctionnement (budget annexe OM)	-50 000,00			
67	6743	Subvention exceptionnelle (Aquanova)		50 000,00		
042	721-722	Opérations d'ordre de transferts entre sections				30 000,00
Totaux			-270 000,00	300 000,00	0,00	30 000,00

SECTION D'INVESTISSEMENT						
Chapitre	Article	Désignation	Dépenses		Recettes	
			Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
021		Virement de la section de fonctionnement				30 000,00
040	20-,21-,23-	Opérations d'ordre de transferts entre sections		30 000,00		
20	2031	Frais d'études		950 000,00		
21	2128	Autres agencements et aménagements de terrains	-40 000,00			
21	21748	Autres constructions sur sol d'autrui	-120 000,00			
23	2312	Agencements et aménagements de terrains	-140 000,00			
23	2313	Constructions	-650 000,00			
Totaux			-950 000,00	980 000,00	0,00	30 000,00

Vote à l'unanimité.

2016/09/12 : Convention de participation au financement de l'utilisation du centre aqua ludique AquaNova America pour les usagers communautaires pour l'année 2016.

Le Conseil communautaire décide de verser pour l'année 2016 une participation de 558 336 € dont 483 448 € liés au coût de service public et 74 888 € qui permet de compenser la perte de recette liée à la possibilité pour tous les habitants du territoire de bénéficier des mêmes tarifs que les habitants de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges.

Il est proposé à l'assemblée de matérialiser les relations financières entre la Ville de Saint-Dié-des-Vosges et la Communauté par une convention prévoyant les engagements de chaque partie ainsi que la décomposition et le détail du calcul de la dite participation.

Vote à l'unanimité.

2016/09/13 : Définition de l'intérêt communautaire suite à la modification statutaire du 21 septembre 2016.

Le Conseil communautaire décide de définir l'intérêt communautaire suite à la modification statutaire du 21 septembre 2016.

Vote à l'unanimité.

2016/09/14 : Prolongation du programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire.

Le Conseil communautaire adapte le programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire comme suit :

Grades/Emplois	Mode de recrutement (sélection professionnelle ou recrutement réservé sans concours)	Nombre de postes ouverts en fonction des besoins de recrutement de la collectivité et des objectifs G.P.E.E.C.			
		Année 2016	Année 2017	Année 2018 (jusqu'au 12/03/2018)	Nombre total de postes
Assistant d'Enseignement Artistique	Sélection professionnelle	6	0	0	6
Technicien principal 2ème Classe	Sélection professionnelle	1	0	0	1
Rédacteur	Sélection professionnelle	0	1	0	1

Cette sélection professionnelle sera soumise à la commission d'évaluation professionnelle.

Vote à l'unanimité.

2016/09/15 : Modification du tableau des effectifs.

Le Conseil communautaire accepte le transfert automatique auprès de la Communauté de communes de Saint-Dié-des-Vosges à compter du 1er janvier 2017 d'un agent contractuel en matière de Politique de la ville et décide de créer un poste d'attaché à temps complet à compter du 1er janvier 2017.

Vote à l'unanimité.

2016/09/16 : Vacation du Master-class au Conservatoire Olivier-Douchain.

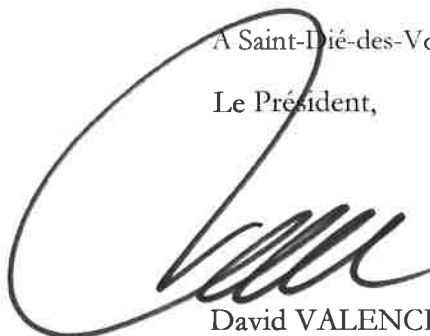
Le Conseil communautaire autorise le Président à recruter un agent vacataire pour assurer une « master class » le 21 janvier 2017 au Conservatoire Olivier-Douchain.

Vote à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h35.

A Saint-Dié-des-Vosges, le 28 novembre 2016

Le Président,



David VALENCE

